Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques
Section de la NOUVELLE CALEDONIE

RETRAITES : LE 7 SEPTEMBRE 2010, TOUS MOBILISES POUR EXIGER LE RETRAIT DU TEXTE GOUVERNEMENTAL

Avec la réduction des dépenses publiques, les suppressions d'emplois, les restructurations liées à la RGPP, le gel du point d'indice pour 2011, les agents de la Fonction publique subissent de plein fouet les effets de la rigueur budgétaire et constituent une cible permanente du gouvernement.

Et ce n'est pas fini, la commission Attali, pour la libération de la croissance, vient d'achever son travail sur les Finances Publiques et va remettre son rapport au Chef de l'Etat. Selon la presse, parmi les propositions préconisées par la commission : gel durable du salaire des fonctionnaires, gel de certaines prestations sociales et mises sous conditions de ressources des allocations familiales.

Le projet de loi sur les retraites qui a pour objectif d'« assainir les finances publiques » enfonce le clou et les fonctionnaires y sont particulièrement visés :

- report à 62 et 67 ans des âges légaux qui pénalise fortement les agents : en particulier ceux qui ont commencé à travailler jeune ou ayant des carrières chaotiques et incomplètes ; de nombreuses femmes ayant des carrières discontinues en seront victimes et elles devront attendre 67 ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein,
- relèvement de 2 ans de l'âge de départ de la catégorie active,
- allongement de la durée minimale de services de 15 ans à 17 ans pour les agents en catégorie active,
- suppression du dispositif de départ anticipé pour les parents de 3 enfants ayant 15 ans de service,
- dégradation des règles d'obtention du minimum de pension,
- relèvement du taux de cotisation.

FORCE OUVRIERE dénonce fermement ces mesures. Le maintien de la retraite à 60 ans, l'arrêt de l'allongement de la durée de cotisation, la préservation du code des pensions civiles et militaires ne sont pas négociables. Or le gouvernement n'entend pas modifier son texte sur ces points.

Pour FO d'autres solutions existent, notamment en réorientant les politiques économiques vers l'emploi et les salaires. Ce sont des choix politiques en faveur d'un nouveau partage des richesses. Il garantirait la retraite à 60 ans à taux plein et sauvegarderait l'équilibre financier des régimes de retraites par répartition.

De même, avec la disparition programmée de l'Indemnité Temporaire de Retraite, **FORCE OUVRIERE** exige que le Gouvernement, comme il s'y était engagé, réunisse un groupe de travail composé d'élus, de représentants d'organisations syndicales et d'administration centrale dans le but de définir les modalités de mise en œuvre d'un dispositif de retraite complémentaire pour les fonctionnaires servant outre-mer.

Dans ce contexte, **pour préserver notre avenir et celui des jeunes**, le Syndicat National FORCE OUVRIERE des Finances Publiques appelle **tous les agents de la DGFiP à se mettre en grève le mardi 7 septembre 2010. Ne pas bouger face à ces dangers et à cette attitude, c'est encourager les pouvoirs publics à poursuivre leurs sombres desseins**.

LE 7 SEPTEMBRE 2010, TOUS EN GREVE